

Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion

Programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Serre amont et de ses affluents

TRANCHE 1 – Lot 3

Renaturation du Ru de Vigneux au droit du seuil du Poncelet

Réunion de chantier du Mercredi 08 juillet 2020

Lieu :	Ru de Vigneux sur le chemin communal d'Agnicourt-et-Séchelles – à 10h30			
Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :		
Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(Mise à disposition du Syndicat)</i>	ETS MASCITTI NINO SA		
Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
M. LEFEBVRE Jean-Luc	Président du syndicat	✓		
M. LE ROUX Patrice	Vice-Président du syndicat	✓		
M. BOURGEOIS	Vice-Président du syndicat	✓		
M. VAN ISACKER	Agriculteur et propriétaire de la zone de travaux			✓
M. WATEAU	Agriculteur		✓	
M. DEBRUN	Agriculteur		✓	
M. BLANCHE J.	Agriculteur		✓	
M. BLANCHE E.	Agriculteur		✓	
M. BARBIER Michaël	Entreprise Mascitti	✓		
M. GOETGHEBEUR Clément	USAGMA	✓		
M. PACAUD Geoffrey	USAGMA	✓		
M. QUENTIN Damien	DDT		✓	
M. FALCONNET Madisone	AESN		✓	
M. MARLOT Romain	Fédération de pêche de l'Aisne			✓
M. DUNTZE Martin	Fédération de pêche de l'Aisne			✓
M. ALAVOINE Jean-François	Office Français pour la Biodiversité			✓
Maire de Agnicourt et Séchelles	Maire		✓	
Mairie de Chaourse	Maire		✓	

CONTEXTE :

Le lot 3 des travaux de restauration et d'entretien de la Serre amont et de ses affluents vont débiter par la remise en fond de vallée du ru de Vigneux, au droit des parcelles de M. VAN ISACKER.

Les travaux vont l'objet d'un arrêté préfectoral de Déclaration d'Intérêt Général et autorisation environnementale en date du 30 janvier 2019.

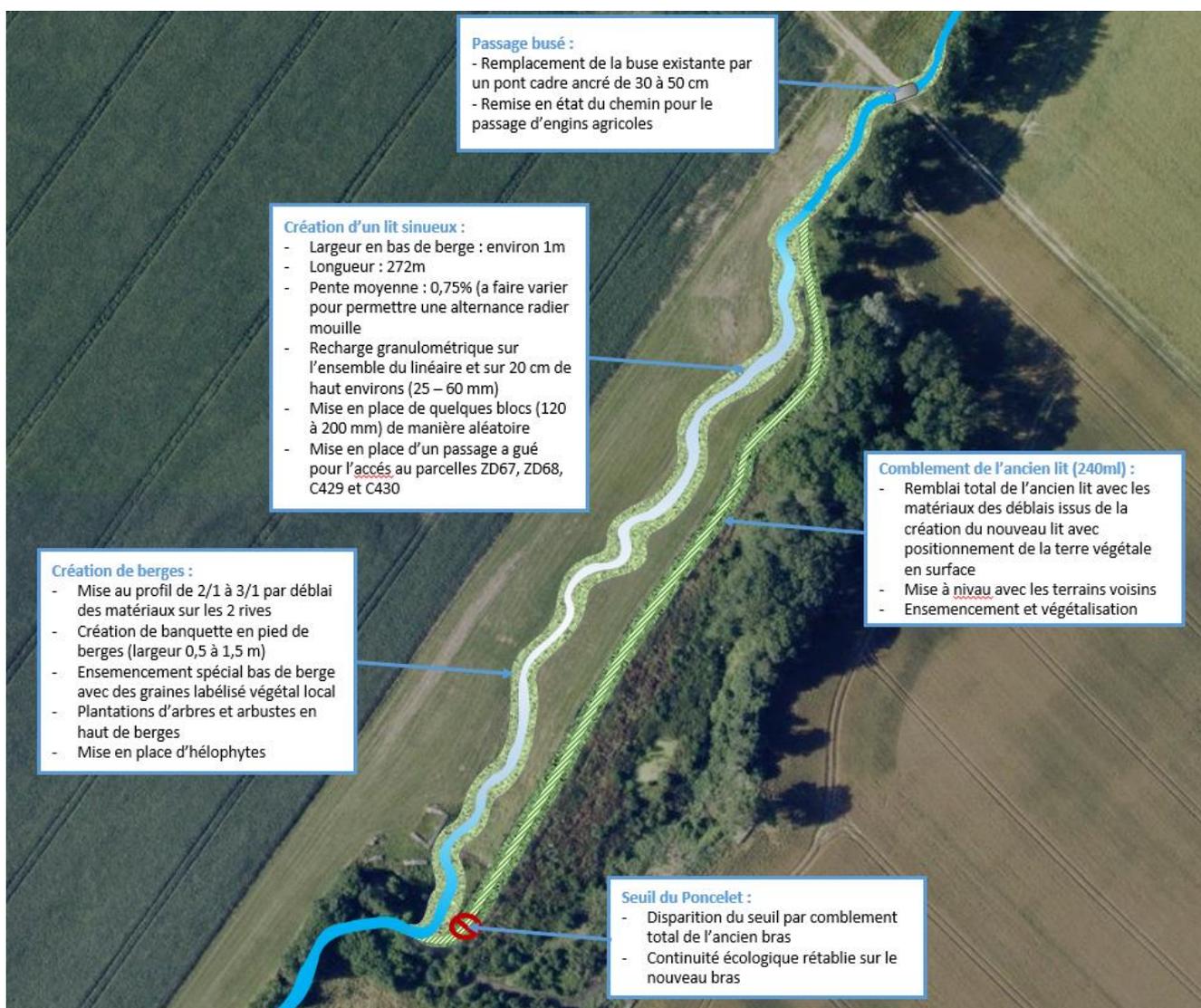
L'objectif est de retrouver le tracé historique du cours d'eau, modifié par l'implantation du moulin du Poncelet, aujourd'hui détruit.

Le programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Serre amont et de ses affluents a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise Forêts et Paysages pour le lot 1 de remise en état de la ripisylve, à l'entreprise ATENA Paysage pour le lot 2 de mise en défens du cours d'eau et à l'entreprise **MASCITTI pour le lot 3 de restauration du lit mineur.**

DETAIL DES TRAVAUX :

L'objectif global des travaux est de permettre au ru de Vigneux de ne plus passer dans son lit actuel perché, et de retrouver le fond de vallée.

Chaque typologie de travaux est décrite dans le compte rendu de piquetage précédent. Les travaux sont résumés ci-dessous :



REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Le talutage des berges reste conforme même après ouverture complète du lit



- La partie du passage à gué non finalisé en rive gauche a été terrassée. Le passage à gué est conforme et fonctionnel.
- L'alternance radier mouille, après mise en place des granulats, est conformé



- Comme vu avec l'entreprise, quelques souches on était implanté dans le lit pour ajouter de la diversité.



- Des silex récupérés en aval on était redéposé dans le cours d'eau notamment sur la zone amont
- La réouverture a été finalisé



- Le remblai de l'ancien bras a été réalisé conformément aux attentes du propriétaire et du maître d'œuvre.
- Le filtre à paille a bien joué son rôle et a été retiré une fois l'ancien bras comblé
- L'apport et la dépose de granulats a été réalisé. Les granulats semblent un peu gros. Une vérification après la pause du dalot sera faite pour décider si un rééquilibrage de la granulométrie a eu lieu naturellement ou si un complément de granulats plus fin est nécessaire.

- Les deux murs en briques présents en aval de la zone de travaux et contraignant l'écoulement ont été retirés.



- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.

TRAVAUX A VENIR :

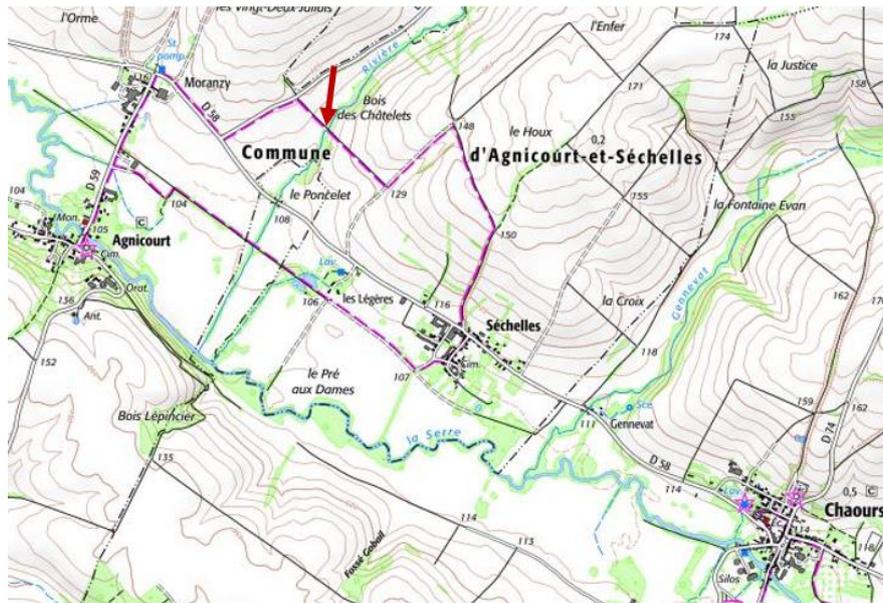
- La mise en place du pont cadre se fera à partir du 21 juillet pour remplacer le busage existant





- Un éventuel complément de granulométrie pourra être envisagé à ce moment-là.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d’entretien du réseau hydrographique du syndicat, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - M. Michaël BARBIER – entreprise MASCITTI 06.21.65.08.12
 - M. Clément GOETGHEBEUR – Union des syndicats 06.85.21.12.54

- La prochaine réunion se tiendra le **mercredi 22 juillet à 10h30**, sur site sur le chemin communal d'Agnicourt-et-Séchelles, au lieu-dit des « bois des Châtelets » et du « Poncelet » comme indiqué sur la carte ci-après :



FINANCEMENT :

- Ce programme pluriannuel de travaux est possible grâce à la participation financière de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.



Le service technique,
GOETGHEBEUR Clément